**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 9 septembre 2021

**Bignon Lebray a accompagné les sociétés Ecolodge Savoie Mont-Blanc et Dauxial dans le cadre de l’acquisition de la société Dautremer**

**Le bureau de Lyon du cabinet Bignon Lebray a conseillé Monsieur Eddy Bruhat, Président et actionnaire majoritaire de la société Ecolodge Savoie Mont-Blanc, et Monsieur Stéphane Lambert, Président et actionnaire majoritaire de la société Dauxial, regroupant des investisseurs personnes physiques, dans le cadre de l’acquisition de la société Dautremer, située à Gap.**

**La société Dautremer bénéficie d’une très forte notoriété dans le domaine des constructions en bois et développe des produits HPA (Hôtellerie de Plein Air). Elle réalise un chiffre d’affaires annuel de l’ordre de 6 M€ et dégage un EBE de 500 K€.**

**Cette acquisition a été conclue pour un montant de 2,2 M€, financés à hauteur de :**

* **100.000 € par les associés fondateurs de la société Arche, holding d’acquisition, à savoir M. Eddy Bruhat et la société Dauxial ;**
* **1.100.000 € au moyen de deux émissions obligataires (obligations simples et OCA)**
* **750.000 € par un pool bancaire, composé de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et de la Caisse d’Epargne CEPAC ;**
* **250.000 € de dividendes.**

**Cette acquisition est complétée par le rachat de l’immobilier pour un montant de 1,3 M€, financé en fonds propres à hauteur de 400 K€ et pour le solde (900 K€) par deux prêts, assurés par les deux banques précitées.**

**Intervenants sur l’opération**

**Conseil juridique de l’acheteur**

Droit des sociétés : Laetitia Benoit, Delphine Tagang, Mathieu Lambert, Xavier Dequidt

Droit Fiscal : Nadège Ollier, Romain Cordier, Pierre-Emmanuel Scherrer

Droit social : Lise-Aure Jourdain

**Conseil juridique des vendeurs**

Conseil de Monsieur Chardavoine : Maître Denis Compigne (Cabinet Compigne)

Conseils de Madame Chardavoine : Maître Olivier Paulet (Cabinet Paulet) et Morgan Py (Fiducial)

**A propos de Bignon Lebray**

BIGNON LEBRAY est un cabinet d’avocats d’affaires entièrement dédié à l’activité de l’entreprise et des collectivités publiques, qui assiste ces acteurs de la vie économique en conseils et en contentieux tant au plan national qu’international.

Depuis plus de 35 ans, BIGNON LEBRAY est l’un des principaux cabinets d’avocats d’affaires français indépendants. Il réunit plus de 70 avocats et juristes, dont 25 associés, de culture et de formation très variées, disposant d’expériences professionnelles acquises à la fois en France et à l’étranger.

Il intervient notamment en droit des sociétés, fusions et acquisitions, droit boursier, droit bancaire, droit fiscal, droit social, droit immobilier, droit public et droit de l’environnement, droit de la propriété intellectuelle, des nouvelles technologies et de la communication, droit de la concurrence et de la distribution, droit des contrats, droit des entreprises en difficulté et droit pénal des affaires.  
  
BIGNON LEBRAY est le membre français du réseau international Meritas qui regroupe près de 180 cabinets d’avocats et 7.000 professionnels du droit répartis dans plus de 70 pays.

[www.bignonlebray.com](http://www.bignonlebray.com/)

**Contact presse :**

Anne Laroudie  
Consultante Relations Medias

[a.laroudie@eliott-markus.com](mailto:a.laroudie@eliott-markus.com)

T. +33153418993